

Demande de changement d'option de participation

Contrat n° _____ - ____	Propriétaire du contrat
----------------------------	-------------------------

Remarque : Si vous voulez effectuer un retrait ou un transfert de fonds, veuillez remplir la formule F16B, Demande de retrait ou de transfert de fonds.

Veuillez lire attentivement les renseignements ci-dessous avant de faire votre choix. Si le contrat comporte présentement l'option de participation suivante :

- participations d'assurance temporaire, participations d'assurance supplémentaire ou participations à indice variable, vous ne pourrez plus revenir à cette option dans l'avenir si vous optez pour l'une des options de participation suivantes.
- participations d'assurance supplémentaire ou participations à indice variable, il faudra retirer la valeur de rachat totale des participations si vous changez d'option de participation.
- participations d'assurance supplémentaire ou participations d'assurance temporaire, cette option sera annulée si vous changez d'option de participation.

Veuillez sélectionner une seule des options ci-dessous en cochant la boîte appropriée.

1) Réduction de la prime : offerte seulement si la périodicité de la prime est annuelle (si la périodicité n'est pas annuelle présentement, elle sera changée à annuelle). **Veuillez faire l'un des choix suivants :**

- Affectation de l'excédent à la souscription de bonifications d'assurance libérée** (Le contrat doit déjà comporter l'option de bonifications d'assurance libérée.) : La participation sert d'abord à réduire la prime; le solde, s'il en est, est affecté à la souscription de bonifications d'assurance libérée.
- Affectation de l'excédent au remboursement de l'avance sur contrat :** La participation sert d'abord à réduire la prime; le solde, s'il en est, est affecté au remboursement de l'avance sur contrat. Lorsque l'avance est remboursée, le solde, s'il en est, est versé au compte de primes remboursable (CPR) du contrat. En l'absence de CPR, le solde vous est envoyé par chèque.
- Affectation de l'excédent au compte de participations capitalisées :** La participation sert d'abord à réduire la prime; le solde, s'il en est, est affecté aux participations en dépôt et accumule de l'intérêt.
- Affectation de l'excédent au compte de primes remboursable (CPR) du contrat** (Cette option est offerte seulement si le contrat comporte le CPR et s'il n'y a aucune avance sur le contrat.) : La participation sert d'abord à réduire la prime; le solde, s'il en est, est versé au CPR.

2) Participations capitalisées :

- La participation est placée en dépôt et accumule de l'intérêt.

3) Capitalisation avec retrait d'office de la prime :

- La participation est placée en dépôt et accumule de l'intérêt. Elle sert aussi à payer la prime annuelle. Cette option est offerte seulement si la périodicité de la prime est annuelle (si la périodicité n'est pas annuelle présentement, elle sera changée à annuelle) et si la participation attribuée est au moins égale à la prime annuelle. Pour que l'option soit maintenue pendant plus d'un an, nous vous conseillons de conserver en dépôt l'équivalent de 5 primes annuelles.

4) Réduction de l'avance :

- La participation est affectée au remboursement de l'avance sur le contrat. Lorsque l'avance est remboursée, l'option de participation change en faveur de l'option de participations capitalisées.

5) Bonifications d'assurance libérée :

- La participation sert à souscrire de l'assurance libérée supplémentaire.

S'il y a un bénéficiaire irrévocable ou privilégié ou un cessionnaire, celui-ci doit également signer la formule.

Signature du propriétaire du contrat X	Date (j/m/a)
Signature du bénéficiaire irrévocable ou privilégié (s'il y a lieu)	Signature du cessionnaire (s'il y a lieu)